ADVOCNAR Infos

n°4

janvier 1997

Bulletin réalisé par l'Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes
BP 54 - Place François Truffaut 95210 SAINT-GRATIEN Tél. : 01 39 89 91 99

EDITORIAL
ELECTEUR SOUVIENS-TOI!

Nos élus sont décidément inguérissables! Voilà que sont de retour leurs vieux démons politiques. Au mépris des promesses qu'ils vous ont faites pour capter vos voix, au mépris de votre cadre de vie, certains ont tourné leur veste une fois de plus pour soutenir le projet de construction de 2 pistes supplémentaires à Roissy.
Ils n'emploient pas pour le dire le langage de Descartes, préférant les phrases à double sens ou la langue de bois, en usant une fois de plus de leur subterfuge favori : affirmer tout et son contraire.
Que voulez-vous, investiture oblige ...
Par leurs promesses fallacieuses et leurs discours de circonstance, nous voilà bernés une fois de plus.

Votre association, l'ADVOCNAR, les a mis au pied du mur. Le résultat que vous trouverez dans ce bulletin vous en dit long sur ceux en qui vous avez mis votre confiance : ne l'oubliez surtout pas car ils comptent sur votre amnésie lors des prochaines élections.

Claude CARPENTIER - Président

ACTIVITE de L'ASSOCIATION.

L'activité de votre association depuis l'enquête publique s'est développée sur 2 axes.

• Regroupement des associations.
Jusqu'à présent, les associations se sont battues en ordre dispersé, à la grande joie du gouvernement et sans résultat significatif.
Nous avons donc lancé un vaste mouvement pour les regrouper dans un collectif qui comptait déjà près de 70 associations fin décembre dernier. Les associations s'appuient désormais sur une plate-forme commune de revendications.

• Action juridique commune.
Nous lançons dès janvier une action juridique qui a pour but de faire annuler la déclaration d'utilité publique (DUP) qui pourrait être décidée en Conseil d'Etat au printemps prochain.
Cette action requiert une **importante mise de fonds** que seul un collectif d'associations a des chances de réunir. Et c'est pourquoi nous demandons :
- de **régler votre cotisation 1997** (100 frs minimum),
- de **verser un don** pour soutenir cette action.

Nous avons évalué nos chances de réussite; elles existent et nous devons les risquer. Vous serez tenus au courant du déroulement de cette action, ainsi que de son bilan financier.

MOTION VOTEE PAR LES ADHERENTS EN MARS 96.

Elle reprenait les points clés de notre engagement :
- limitation des mouvements à 300 000 par an,
- arrêt de l'extension de l'aéroport,
- arrêt des vols de nuit,
- utilisation prioritaire des capacités inemployées des aéroports régionaux,
- réalisation immédiate du 3° aéroport annoncé.

L'Advocnar, choquée par les doubles langages et les prises de position ambiguës de la classe politique, a sollicité l'engagement des élus du Val d'Oise sur cette motion en la présentant aux maires de communes de plus de 5000 habitants, aux conseillers généraux, aux députés et sénateurs.

Nous laissons à votre appréciation la liste ci-dessous de ceux qui ont, ou n'ont pas trahi les promesses qu'ils vous ont faites pour se faire élire.

Se sont prononcés sans ambiguïté contre l'extension :

Marie-Claude BEAUDEAU	Sénateur
Christian JEUDY	Conseiller Général
Alfred SOREL	Conseiller Général
Roger OUVRARD	Conseiller Général (Maire d'Argenteuil)
Jacques LESER	Conseiller Général (Maire de Bezons)
Pierre-François SIMÉONI	Conseiller Régional et Conseiller Général
Maurice BOSCAVERT	Conseiller Général (Maire de Taverny)
Robert HUE	Conseiller Général (Maire de Montigny les Cormeilles)
Jacques BERTHOD	Maire d'Ermont
François GAYET	Maire de Saint-Leu-La Forêt
Nelly OLIN	Sénateur (Maire de Garges les Gonesse)
Robert DAVIOT	Conseiller Général
Michel TOUMAZET	Conseiller Général
B. ANGELS	Maire d'Écouen
Jean-Pierre BLAZY	Maire de Gonesse
G. HUYET	Maire de Saint-Brice-sous-Forêt
Jean BARDET	Député

Les élus suivants ne nous ont pas apporté de réponse et ne s'opposent pas à l'extension :

Jean-Philippe LACHENAUD	Sénateur (Président du Conseil Général)
Philippe HOUILLON	Député
Georges MOTHRON	Député
Gérard CLAUDEL	Conseiller Général
Yves LE COAT DE KERVEGUEN	Conseiller Général (Maire de Vigny)
Philippe SUEUR	Conseiller Général (Maire d'Enghien)
Roger FAUGERON	Conseiller Général
J.P. BEQUET	Maire d'Auvers sur Oise
H. BEAUMANOIR	Maire de Montmagny
Luc STREHAIANO	Maire de Soisy-sous-Montmorency
Lucienne MALOVRY	Maire de Cormeilles en Parisis
Alain RICHARD	Sénateur
Christian GOURMELEN	Député (Maire d'Osny)
Francis DELATTRE	Député (Maire de Franconville)
Guy BONNET	Conseiller Général
René Di PIAZZA	Conseiller Général
Raymond LAVAUD	Conseiller Général (Maire de Pierrelaye)
Roland DAFFIX	Conseiller Général
Anne-Marie ANGLADE	Conseiller Général
Yannick PATERNOTTE	Conseiller Général (Maire de Sannois)
André PETIT	Maire d'Eaubonne

suite en page 2

MOTION VOTEE PAR LES ADHERENTS EN MARS 96 (Suite)

Jean-Pierre LECHALARD	Maire d'Herblay
Bernard LECLERC	Maire de Margency
Alain GOUJON	Maire de Montlignon
Jean-Pierre ENJALBERT	Maire de Saint-Prix
Raymond LAMONTAGNE	Député
Maurice PORCHER	Député
Pierre LELLOUCHE	Député
Maurice GIGOI	Conseiller Général
Bernard FÉVRIER	Conseiller Général
Bernard MESSEANT	Conseiller Général
Michel MONTALDO	Conseiller Général
Raymonde LE TEXIER	Conseiller Général (Maire de Villiers-le-Bel)
C. BIGEL	Maire d'Arnouville les Gonesse
M. COFFINEAU	Maire de Bouffémont
J. CHARTIER	Maire de Domont
J. BOUTIER	Maire de Groslay
G.MESSAGER	Maire de Louvres
L. JEAN	Maire de Marly-la-Ville
Dominique STRAUSS KAHN	Maire de Sarcelles
Jean-Pierre DELALANDE	Député (Maire de Deuil la Barre)
François SCELLIER	Conseiller Général (Maire de Saint-Gratien)

Les 4 élus suivants, après avoir exprimé leur opposition, se sont vraisemblablement fait remettre à l'ordre par leur instance politique et ont changé de camp.

Émelyne GEORGES-PICOT	Conseiller Général (Maire de Noisy-sur-Oise)
Jean-Claude MESTRE	Conseiller Général
François LONGCHAMBON	Conseiller Général (Maire de Montmorency)
Maurice ALLAIN	Conseiller Général

ENQUETE PUBLIQUE

Le gouvernement a publié en septembre dernier les conclusions de l'enquête publique qui s'est déroulée en juin sur le projet d'extension de l'aéroport Charles de Gaulle.

Ces conclusions restent parfaitement dans la ligne du mépris des citoyens-riverains affiché depuis des années par les autorités gouvernementales : un blanc-seing est donné à la DGAC pour l'extension de Roissy.

En préambule, la commission annonce que **l'enquête "a suscité un considérable mouvement d'opinion" : 30 à 35 000 "foyers", et non "personnes"** ainsi que les médias l'ont largement diffusé en faux, **représentant 100 000 personnes** se sont prononcées contre ce projet.

Puis elle rejette en bloc toutes les propositions alternatives qui lui ont été remises par les riverains, en préjugeant de leur résultat avant même de les avoir faites analyser par des autorités compétentes.

D'après elle, ces solutions possibles "ne sont pas adaptées à la demande" et "exigeraient de long délais d'exécution et d'expérimentation sans garantie de résultats".

La commission reprend à son compte l'argument de création d'emplois liée à une extension, alors que rien dans l'analyse du présent ne permet d'en être certain, et que, si cela était, cette création n'est pas liée géographiquement au site de Roissy, mais peut intervenir partout où l'activité aéroportuaire serait développée.

En fonction de quoi elle émet un avis favorable à la construction des pistes supplémentaires, en liant toutefois cet avis à des "conditions suspensives" qui, si elles n'étaient pas respectées, rendraient son avis "défavorable".

Suit une énième énumération de projets de contrat, de charte, de code et de création de commissions.

Aucune de ces conditions n'ayant obligation de résultats positifs pour les riverains, elles sont à l'évidence un rideau de fumée supplémentaire derrière lequel se cache depuis plusieurs années une instance politique qui méprise le droit à la démocratie d'une population.

L'ADVOCNAR considère cette enquête comme une mascarade de plus de la part du gouvernement et exhorte les riverains à prendre eux-mêmes en main leur sort, ne pouvant plus compter sur l'objectivité des instances qui gouvernent ce dossier.

MANIFESTATIONS

Certains nous questionnent sur d'éventuelles manifestations.

Nous ne croyons pas qu'une quatrième manifestation à Roissy soit souhaitable pour le moment. Outre qu'elle demanderait un effort financier d'importance, plus utile ailleurs en ce moment, elle ne gênerait que ... le service d'ordre.

Par contre, il est prévu d'organiser dans un premier temps des manifestations spécifiques plus restreintes, plus incisives et menées par le collectif d'associations qui s'est constitué.

PETITES ANNONCES

Ce sont des **appels au secours**, car **nous manquons cruellement de personnes** pour mener à bien les nombreuses tâches qui se présentent

Les compétences suivantes sont activement recherchées :

Un responsable de la

"Coordination des responsables de secteurs et des antennes"

Les tâches suivantes sont à effectuer :

- développement de l'implantation géographique de l'association et de son audience
- recherche et animation d'antennes locales pour organiser les relais avec les adhérents
- recherche d'adhérents

Un responsable

"Espace-Communication"

Les tâches suivantes sont à effectuer :

- recherche et développement des contacts avec les médias (presse, radio, télévision, bulletins communaux).
- planning et organisation des réunions publiques, forums, réunion-débats, manifestations
- gestion du matériel et des supports médiatiques s'y rapportant

Un médecin responsable du dossier

"Risques et santé"

pour l'analyse de l'aspect médical des pollutions diverses et des nuisances subies

Bulletin réalisé par l'Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes
BP 54 - Place François Truffaut 95210 SAINT-GRATIEN Tél. : 01 39 89 91 99